

Compte rendu sommaire de la réunion du Conseil Municipal

Du 10 septembre 2007

Présents : G.BLEINC ; P.GUIGONNET ; M.HENRY ; P.AUGUSTIN ; L.CHAMMOIN
S.EHMANN ; G.CARCELLER ; Y.CHIAVASSA ; P.CODOL ; M.MINGAUD ;
M.MUSCARNERA ; J.RULFI

Absents : L.ANGELIN ; S.MISTRE ; Ch.REVEST

1/ Avenant à la convention avec la communauté de communes pour la mise à disposition du bâtiment accueillant la crèche.

Une modification de la convention est nécessaire afin de détacher une superficie de 6m²

Adopté à l'unanimité

2/ Vente d'une parcelle de 6 m² environ située 1 le Cours

Une parcelle de 6 m² environ va être vendue à un particulier pour la somme de 300€

Adopté à l'unanimité

3 / Avenant Restaurant scolaire

Adopté à l'unanimité

4 / Avenant convention du relais d'assistances maternelles

La signature d'un avenant est nécessaire afin de modifier les jours de mise à disposition de la salle Caudière (le lundi au lieu du mardi).

Adopté à l'unanimité

5 / Augmentation nombres d'heures pour un agent contractuel

Pour les besoins du service, il convient d'augmenter le nombre d'heures d'un agent contractuel (de 28h à 30h par semaine).

Adopté à l'unanimité

6 / Convention VEGA

Convention reconduite pour un an pour un montant 1500 €.

Adopté à l'unanimité

7 / Convention Fourrière Chiens

Convention reconduite avec la fourrière de Garéoult.

Adopté à l'unanimité

8 / Location appartement ancienne Ecole du Cours

-

Il a été décidé de louer les appartements de l'ancienne école du Cours à la société chargée de la construction des immeubles Horiloge pour le temps des travaux, pour un loyer de 1 44,00 € par mois.

Adopté à l'**unanimité**

Vu par nous, Maire de la commune de ROUGIERS pour être affiché le 14 Septembre 2007 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi

A Rougiers, le 14 Septembre 2007

Le Maire